

Gauche Unie

POUR LE MONDE DU TRAVAIL



RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2460 – Jeudi 18 avril 2024

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024



Pour défendre le monde du travail Pour gagner ensemble, **REPRENONS LA MAIN AVEC LÉON DEFFONTAINES**

*Tête de liste Gauche unie pour le monde du travail
soutenue par Fabien ROUSSEL*

Vie chère, salaires en berne, explosion du nombre de travailleurs et travailleuses pauvres, services publics maltraités...

Voilà la réalité pour un trop grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens. Ce n'est pas le fruit du hasard mais le résultat de choix politiques, en France et en Europe, s'attaquant aux travailleuses et travailleurs pour servir les intérêts des puissances d'argent.

En réalité, l'Europe s'est construite contre celles et ceux qui produisent les richesses et contribuent par leur travail à répondre aux besoins humains. De cette Europe faite d'austérité et de concurrence de toutes et tous contre toutes et tous, nous ne voulons pas.

Par nos luttes, nos mobilisations citoyennes, nos votes, nous pouvons gagner ensemble de nouveaux droits, développer les services publics, défendre nos emplois, agir pour une nouvelle industrialisation utile à la transition écologique. Dans cette campagne, avec les colistières et colistiers du monde du travail, engagé-e-s dans les combats syndicaux, Léon Deffontaines portera la voix de nos luttes.

Élu(e)s au Parlement européen, ils serviront les intérêts

des salarié(e)s et des familles populaires.

C'est le seul vote utile pour envoyer au Parlement européen des député(e)s combatives et combattifs issu(e)s du monde du travail.

C'est le vote pour cette gauche qui sait d'où elle vient et qui sait où elle va : celle qui s'est toujours opposée à l'Europe libérale.

NOS PROPOSITIONS

- ⇒ L'application d'une clause de non-régression sociale pour protéger nos conquêtes sociales et nos droits.
- ⇒ Permettre un alignement par le haut des droits sociaux et des législations environnementales avec, par exemple, un salaire minimum aligné sur le pays le plus avancé (60% du salaire moyen national).
- ⇒ En finir avec le dumping social en garantissant l'égalité entre les travailleuses et travailleurs détaché(e)s et locaux avec un haut niveau de protection sociale.

⇒ Créer un Fonds européen pour le progrès social et écologique financé par la Banque centrale européenne à taux zéro pour étendre les services publics en Europe, notamment pour les transports, l'énergie, les écoles, les hôpitaux.

**Dans les luttes et au
Parlement européen,
gagnons ensemble !**

Héloïse DHALLUIN

Agente SNCF, syndicaliste

Sigrid GÉRARDIN

Enseignante, syndicaliste

Karim BOUKHACHBA

Ouvrier d'État



Fabien GÂCHE

Ouvrier retraité de
chez Renault - Syndicaliste
droits des retraités

Marilène FAURE

Agente EDF,
Syndicaliste

Manon OVION

Salariée chez Vertbaudet
Syndicaliste

LGV : pour un large débat

Le 29 mars à Mont-de-Marsan, ATTAC Marsan en partenariat avec « les amis de la Terre » et « Non LGV Nord Landes et Marsan » a organisé une réunion publique sur le thème de l'imaginaire autour des infrastructures de transport et du projet de LGV dans le Sud-Ouest.

L'intervenant était Julien Milanési, maître de conférence à l'Université Paul-Sabatier à Toulouse. Il développa l'idée que la croyance qu'une infrastructure de transport apporterait du développement économique relève de l'imaginaire et que gagner un quart d'heure ou une demi-heure pour aller à Mont-de-Marsan ne désenclave pas. Prenant la parole, je déclarais que si je prenais le dossier du projet LGV par ce bout-là, je serai contre moi aussi.

Et de poursuivre que le développement économique ne dépend pas automatiquement des infrastructures de transport.

Je citais que par exemple, malgré les infrastructures de transport que possède la France, avec l'adoption du traité libéral de Maastricht en 1992-contre lequel je me suis battu- nous avons assisté à de nombreuses délocalisations d'entreprises à tel point qu'aujourd'hui on parle de la nécessité de réindustrialiser notre pays.

Je rajoutai que si Mont-de-Marsan n'est pas enclavé, sa gare est en cul-de-sac et les voyageurs et marchandises venant de Bordeaux sont stoppés à la gare montoise et ne peuvent plus aller jusqu'au pied des Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre comme il y a quelques années.

J'ai également nuancé le propos de Julien Milanési disant que les infrastructures de transport ne seraient plus porteuses de prospérité.

N'y-a-t-il pas sur le port de Bordeaux un projet d'une importante usine de batteries pour voitures électriques ?

Et à Bagnères-de-Bigorre, l'entreprise ferroviaire CAF qui voit son plan de travail augmenter en construction et entretien de wagons, n'a-t-elle pas besoin de la réouverture de la voie ferrée Morcenx-la-Nouvelle/Bagnères-de-Bigorre pour se développer ?

Le directeur de l'entreprise, le 14 décembre 2023 a déclaré « qu'à moyen et long terme, un site de construction ferroviaire non raccordé est un non sens ».

Pour des transports vertueux répondant aux besoins d'aujourd'hui

De 1945 à 2024, la population française est passée de 39,6 millions d'habitants à 68,4 millions (+73%). Parmi d'autres évolutions : la réduction du temps de travail, l'allongement des congés payés, l'éparpillement des familles sur l'ensemble du territoire et au-delà l'allongement de la vie des gens à la retraite, le programme Erasmus pour les étudiants européens, etc...

Si davantage de gens en avaient les moyens, les déplacements pour découvrir d'autres contrées, etc... iraient croissant.

Dans cette même période, les marchandises en circulation ont considérablement augmenté.

A-t-on géré de la meilleure manière ces déplacements voyageurs et marchandises ?

Aujourd'hui en France, nous avons plus d'un million de kilomètres de routes dont 12000 km d'autoroutes, 460 aéroports et seulement 23000 km de voies ferrées en service dont 2800 km de LGV. Les transports aériens et routiers ont été largement développés occasionnant nuisances de toutes sortes (pollution, murs de camions sur routes et autoroutes, bouchons autour de grandes

villes, etc...).

Par contre, le transport ferroviaire le plus vertueux (il consomme moins d'énergie, pollue moins) a été malmené.

Le fret ferroviaire a été sacrifié : de 45% en 1974 il est tombé à 10% aujourd'hui.

Et le transport ferroviaire voyageur est loin de répondre à la demande. Selon Jean Coldefy, expert en mobilité « l'offre de trains est 3 à 4 fois inférieure à ce qu'il faudrait ».

Alors ne faut-il pas remettre en service des voies ferrées abandonnées (12600 km) et en créer de nouvelles ?

Le projet de rallonger la LGV de Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole qui permettrait une alternative de transport vertueuse à l'avion Biarritz-Paris et de faire circuler davantage de trains voyageurs et marchandises, est-il inutile ?

Et un tel projet d'importance nationale et européenne ne doit-il pas être financé par l'Etat et l'Europe et non par les collectivités locales et les habitants situés à moins d'une heure d'une gare TGV ?

D'ailleurs, l'Europe n'a-t-elle pas financé abondamment la construction d'autoroutes en Espagne ? Ne pourrait-elle pas financer davantage le ferroviaire dans le cadre de la nécessaire transition écologique ?

Pour atteindre les objectifs fixés par plusieurs lois visant la transition écologique dans les transports comme le doublement du fret ferroviaire et l'augmentation du trafic voyageurs de 17% d'ici 2030 ne faut-il pas développer la diversité des offres ferroviaires ? ■

Christian Duprat

Fête de l'Humanité 2024

Les vignettes bons de soutien sont arrivées, elles sont uniquement disponibles auprès des militants du PCF ou à la Fédération au prix de **40 € et donnent droit à l'entrée pendant les 3 jours**. Cette année l'équipe de la Fête a fait le choix de proposer huit supports différents représentant huit figures révolutionnaires, œuvres de Fred Sochard. ■



Le collectif « Osons le train » se renforce pour élargir ses actions



Samedi 6 avril à Barcelonne-du-Gers, le collectif réuni en assemblée générale s'est élargi à de nouveaux adhérents, citoyens et organisations, comme le PCF et la CGT des départements 40,32,65.

Pendant deux heures, un riche débat, avec de multiples interventions s'instaura autour de la nécessité de rouvrir la voie ferrée Bagnères-de-Bigorre/Morcenx-la-Nouvelle et de diversifier les actions.

S'il y a eu des bougés avec des annonces de la part de l'Etat et des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, la concrétisation n'est toujours pas là.

Aussi, plusieurs perspectives d'actions ont été annoncées pour la prochaine période comme par exemple une réunion publique à Tarbes en mai, un rassemblement devant une préfecture, etc...

L'assemblée générale a décidé d'instaurer une cotisation annuelle de 10€ pour les citoyens et de 30€ pour les organisations (partis, syndicats, associations).

Le principe d'un bureau, en favorisant la diversité, avec 3 ou 4 représentants par département composé de 3 animateurs : Hervé Buffat, coordinateur du collectif (65), Éric Ferron (32), Christian Duprat (40), d'un trésorier général Francis Capdevielle (65) et d'un adjoint dans les 2 autres départements a été voté à l'unanimité.

En début de réunion, Hervé Buffat a lu un communiqué de soutien de la Convergence Nationale Rail (CNR) à l'assemblée générale constitutive du collectif élargi « Osons le train ».

Dans celui-ci, Didier Le Reste, Président de la CNR, met en évidence que les 122 collectifs qui y sont adhérents comme le collectif « Osons le train », confortent la démarche de la CNR engagée auprès des parlementaires.

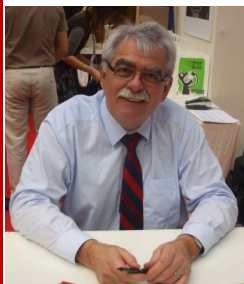
Et de citer son initiative auprès du groupe GDR de l'Assemblée Nationale qui l'a conduit à présenter une proposition de loi visant « à réactiver de façon pérenne les lignes ferroviaires fines du territoire ».

Lignes dont fait partie celle défendue par le collectif « Osons le train » Bagnères-de-Bigorre/Morcenx-la-Nouvelle. ■

Christian Duprat

Fête de l'Humanité 26 et 27 avril 2024 Foyer de PERQUIE

Vendredi 26 avril, 17 h 30



Présentation et dédicace par **André Chassaigne** de son livre « *Cuba, une étoile dans la nuit. La lutte du peuple cubain contre un blocus criminel* »

18 h 30, débat public sur le thème : « *L'origine, le but de la création du journal L'Humanité en 1904 et son rôle aujourd'hui pour continuer d'être utile aux progressistes pour un monde fraternel, de justice et de paix* » et « *La situation en Palestine* »

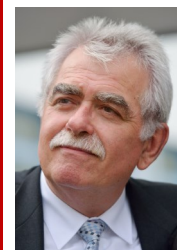


avec **Cédric Clérin**, rédacteur en chef de L'Humanité Magazine.

20 h 30, apéritif et repas cubain
12 € tout compris

Samedi 27 avril, 9 h

Débat sur le thème : « *Elections européennes du 9 juin 2024 : un nouveau rassemblement à gauche pour l'alternative à l'Europe libérale. Des propositions pour répondre à la crise agricole en France et en Europe* » avec



André Chassaigne, député communiste, président du groupe Gauche Démocrate et Républicaine (GDR), candidat à l'élection européenne

et **Céline Piot**,
conseillère municipale et

communautaire de Mont-de-Marsan (GRS), candidate à l'élection européenne.



12 h, apéritif suivi d'un repas (15 €)

Pour les repas du vendredi soir et samedi midi, s'inscrire auprès : Annie Belloc 06.10.87.66.64 ; Christian Duprat 06.83.22.69.81 ; Alain Laffargue 06.08.61.76.06 ; Jean-Pierre Saint-Germain 06.30.17.89.53
jusqu'au dimanche 21 avril dernier délai ■

Halte au feu au Proche-Orient

Ce 14 avril, le régime de la République islamique d'Iran s'est livré à une attaque aérienne contre l'Etat d'Israël. Elle fait suite au bombardement du consulat iranien de Damas par l'armée israélienne, violant le droit international.

Le PCF condamne fermement les bombardements de cette nuit, ainsi que tous les actes d'escalades militaires qui entraînent la région au bord du gouffre.

La montée des tensions dans la région est extrêmement dangereuse. Ce sont les peuples qui en paient le prix, israélien et palestinien au premier chef. Alors que le gouvernement d'extrême-droite israélien de Benyamin Netanyahu poursuit les massacres de masse à Gaza et l'épuration ethnique et assassinats contre les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem Est, le gouvernement des Etats-Unis annonce que la réunion du G7 prévue devra discuter d'une « réponse diplomatique unifiée » contre l'Iran. La région est assise sur un baril de poudre !

Le PCF réaffirme sa solidarité avec les peuples et les forces de paix de la région.

Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à l'engrenage de la guerre. Cette situation est le fruit de l'inaction, voire de la complicité coupable des gouvernements occidentaux qui, par une politique scandaleuse des « deux poids, deux mesures » n'ont pris aucune initiative concrète depuis le 7 octobre pour arrêter ni les massacres des Palestiniens de Gaza, ni la montée des tensions dans la région. Ce n'est pas à Washington de dicter sa loi.

La seule solution est politique. Une action politique et diplomatique est urgente. Toute escalade supplémentaire qui pourrait intervenir dans les heures et les jours prochains, d'où qu'elle vienne, serait dangereuse. Une pression doit être mise sur le gouvernement israélien pour qu'il ne s'engage pas dans une réaction supplémentaire contre l'Iran et pour le contraindre à un cessez-le-feu à Gaza.

Le PCF appelle la France à prendre toutes les mesures nécessaires pour une issue de paix au Proche-Orient et pour un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza. La France doit prendre l'initiative d'une coalition internationale pour un cessez-le-feu et pour la paix, avec l'ensemble des Etats qui portent cette exigence, pour assurer la sécurité collective des peuples au Proche et au Moyen-Orient, sur la base du droit international, des résolutions de l'ONU et des principes de la charte des Nations Unies. La France doit rejoindre les initiatives prises par les gouvernements espagnol, irlandais et norvégien pour reconnaître l'Etat de Palestine, aux côtés de l'Etat d'Israël. ■

A L'EAU A L'EAU, NE COUPEZ PAS !

Ma petite est comme l'eau, elle est comme l'eau vive/ Elle court comme un ruisseau, que des enfants poursuivent/ Courez, courez vite si vous le pouvez/ Jamais, jamais vous ne la rattraperez...Lorsque chantent les pipeaux, lorsque danse l'eau vive/ Elle mène mes troupeaux, au pays des olives/ Venez, venez, mes chevreux, mes agnelets/ Dans le laurier, le thym et le serpolet...Un jour que, sous les roseaux, sommeillait mon eau vive/ Vinrent les gars du hameau, pour l'emmener captive/ Fermez, fermez votre cage à double clé/ Entre vos doigts, l'eau vive s'envolera...Pourtant un matin nouveau, à l'aube mon eau vive/ Viendra battre son trousseau, aux cailloux de la rive/ Pleurez, pleurez, si je demeure esseulé/ Le ruisseau, au large s'en est allé. Extrait de «L'eau vive» créée en 1958 par Guy Isidore Béart (né Béhar-Hasson 1930-2015). L'eau, ressource naturelle, n'a pas de prix. Les services d'assainissement et de distribution qui lui sont associés en ont un et la facture que les abonnés du service d'eau reçoivent s'explique par le coût de ces services. Leur prix varie sur le territoire et fluctue d'une commune à l'autre. Ainsi entre le 31/12/2021 et 01/01/2024, l'eau du robinet à Mont-de-Marsan a augmenté de 23,44%, chez un usager malgré l'économie de 13 m3 en 2023 par la suppression du jardin et de l'arrosage soit un coût mensuel passé de 27€ en 2020 à 40€ en 2024. Plus l'eau est polluée, plus les coûts de son traitement sont chers et une densité de population faible, ou des infrastructures en mauvais état influent sur le prix. En 2018, le prix moyen global de l'eau était de 4,08€ TTC/m3 dont 2,05€ pour l'eau potable et 2,03€ d'assainissement, pour une consommation annuelle de 120 m3. En France, l'assainissement et la distribution de l'eau potable est un service public confié aux communes. Soit elles choisissent d'assurer ce service en régie ou de l'affermier à des groupes privés. Depuis la loi Brottes de 2013, il est interdit pour un fournisseur de couper ou réduire le débit de l'eau car l'accès à l'eau potable est un droit fondamental auquel chaque citoyen français doit avoir accès. 70 critères de qualité établis par le ministère de la Santé définissent l'eau potable dont l'un concerne la teneur en fluor qui ne doit pas dépasser 1,5 milligramme par litre. Le traitement primaire de l'eau consiste à collecter les déchets physiques et organiques (papiers, plastiques...). Au traitement secondaire (ou biologique), on introduit des bactéries à l'eau pour l'épurer. Le traitement tertiaire a pour but d'éliminer des substances chimiques qui peuvent provoquer des maladies graves et favoriser la prolifération d'algues. L'Agence de l'eau Adour-Garonne gère la politique de l'eau sur les bassins versants de la Charente, Garonne, Dordogne, Adour, Lot, Tarn, Aveyron soit 120000 km de cours d'eau, des lacs, nappes souterraines, littoral Atlantique, sur 6400 communes et 7 millions d'habitants. Elle élabore et met à jour le Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux). La Terre, composée à 70% d'eau n'offre que 2.5 % d'eau douce consommable, dont 0.7 % est accessible en surface. Cela suffit à l'échelle planétaire pour satisfaire les besoins des espèces. Mais l'accès à la ressource est si inégal qu'elle est l'objet de conflits. Chaque minute, cinq personnes meurent dans le monde parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable. Devenue «or bleu» l'eau privatisée est embouteillée et vendue, quand elle devrait contribuer à la survie des êtres vivants. Polluée dans des environnements insalubres, chaque année 2,6 millions d'individus en meurent dont 90% de moins de 14 ans. L'aiga que's la vita mès lo capitaù que's la mòrt (l'eau c'est la vie mais le capital c'est la mort). ■

Roger La Mougne

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....

ADRESSE.....

CP.....VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).